

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **19**

Absents : **7**

- dont suppléé : **1**

- dont représentés : **5**

Votants : **25**

- dont « pour » : **22**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **3**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le onze décembre deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe, GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, M. ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme ALLEMANDI Florence ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à M. BARNEAUD Christophe, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. FORTOUL Jacques ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n° 2020/184

OBJET : REGIE UBAYE SKI – OUVERTURE ET PRIVATISATION D’UNE REMONTEE MECANIQUE A DESTINATION D’ASSOCIATIONS SPORTIVES AFFILIEES A LA FEDERATION FRANCAISE DE SKI - SITE DU SAUZE.

Le Conseil de Communauté,

VU le décret préfectoral n°2020-1519 limitant l'accès aux remontées mécaniques, notamment aux pratiquants mineurs licenciés au sein d'une association sportive affiliée à la Fédération française de ski ;

CONSIDERANT la demande du GSSB et de la cité scolaire A Honnorat d'ouvrir un télésiège sur la station du Sauze pour permettre la pratique du ski en club et lors des formations bi-qualifiantes et ski-études ;

CONSIDERANT le coût journalier de l'exploitation du télésiège du Brec, additionné à l'entretien et à la sécurisation de la piste de descente associée, estimé à environ 800 € ;

CONSIDERANT la proposition de la Régie Ubaye Ski de privatiser cette remontée mécanique pour l'usage du GSSB ou autres associations sportives répondant aux critères du décret préfectoral susvisé ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski, réuni le 14 décembre 2020 ;

Sur proposition de Mme Elisabeth JACQUES, Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des membres présents,

Mme OKROGLIC Dominique s'étant abstenue et M. GARNIER Louis-Gabriel s'étant abstenu pour lui-même ainsi que pour Mme MATTERA Wendy dont il a le pouvoir.

- **APPROUVE** la mise en œuvre de cette offre de privatisation pour un montant journalier forfaitaire de **800 €**.
- **AUTORISE** la présidente à signer tous documents afférents à cette opération.
- **PRECISE** que la mise en œuvre de cette offre est soumise à validation préalable de la commission communale de sécurité d'Enchastrayes, ainsi qu'à l'affichage d'un arrêté municipal de sécurité spécifique.

- **PRECISE** que cette offre de privatisation n'est valable que pour la période de validité du décret préfectoral n°2020-1519 et est conditionnée à un enneigement suffisant du domaine dédié.
- **PRECISE** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget 2020 de la Régie Ubaye Ski - section de fonctionnement - article 7083

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT

